



Madagascar : Projet de Protection et de réhabilitation des Sols pour améliorer la sécurité alimentaire (ProSol)

Les approches agroécologiques pour une protection et une réhabilitation durable et climato-intelligente des sols sont mises en œuvre à grande échelle à Madagascar.

Les enjeux

La région Boeny, située dans le nord-ouest de Madagascar, est confrontée à divers enjeux en matière d'agroécologie. Cette région, caractérisée par une forte dépendance à l'agriculture pour sa subsistance, est confrontée à des défis tels que la déforestation, la perte de biodiversité et la dégradation des sols. L'agriculture intensive et les pratiques non durables ont entraîné une diminution des rendements agricoles et une vulnérabilité accrue aux changements climatiques. Face à ces défis, l'adoption de pratiques agroécologiques offre des solutions prometteuses. L'agroécologie, en favorisant la diversification des cultures, la régénération des sols et la préservation des ressources naturelles, peut contribuer à renforcer la résilience des systèmes agricoles de la région Boeny. De plus, en promouvant des méthodes respectueuses de l'environnement, l'agroécologie peut aider à réduire la pression sur les écosystèmes fragiles de la région et à améliorer la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance des communautés locales. Cependant, des défis persistent, notamment en termes d'accès aux ressources, de formation et de sensibilisation des agriculteurs.

L'approche

Pour répondre à ces défis, la Composante Pays (CP) Madagascar du ProSol s'engage dans la mise à l'échelle d'approches agroécologiques visant la protection et la réhabilitation durable et climato-intelligente des sols. Cette stratégie repose sur deux axes principaux :

1. Maximiser l'impact en mettant en œuvre des pratiques et des approches agroécologiques éprouvées et perfectionnées pour la protection et la réhabilitation des sols dégradés, tout en générant des effets bénéfiques
2. Améliorer le cadre réglementaire et les conditions socioéconomiques, tout en soutenant les partenaires pour capitaliser sur les apprentissages tirés de l'expérience, les soumettre à une évaluation politique, et les intégrer dans les échanges nationaux et transnationaux. Ceci garantit la mise à l'échelle et la pérennité des approches soutenues par le projet.



Intitulé du projet	Protection et réhabilitation des Sols pour améliorer la sécurité alimentaire
Committant / Client	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et Union européenne (UE)
Organisme d'exécution	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Zone du projet	Région Boeny et Androy
Organisme tutelle	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MINAE)
Durée globale	01/06/2018 – 30/04/2026
Enveloppe financière	21,81 Millions d'Euro ProSol: 19,44 Millions € du BMZ ProSilience: 1,97 Millions € de co-financement BMZ et UE

Dans le cadre de l'initiative spéciale « Transformation des systèmes agricoles et alimentaires » du ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), le projet soutient des initiatives de transformation visant à mettre en place des systèmes alimentaires plus sains et plus durables. Les domaines prioritaires comprennent la sécurité alimentaire, le renforcement de la résilience, la promotion des centres d'innovation verte dans le secteur agroalimentaire, la promotion d'une politique foncière responsable, ainsi que la protection et la réhabilitation des sols, auquel le projet ProSol appartient.



Aménagement du sol, Andranofasika, GIZ/ProSol



Champs de sorgho, Manerinerina, GIZ/ProSol

Le projet intervient dans quatre (04) domaines thématiques stratégiques :

L'aménagement agricole se concentre sur la mise à l'échelle des techniques agroécologiques pour améliorer la production agricole et favoriser l'adaptation des exploitations familiales au changement climatique. Le processus de sélection de ces techniques ainsi que leur diffusion sont conduits de manière participative avec l'ensemble des partenaires du projet. Les paysans relais jouent un rôle central dans cette approche de diffusion ; en conséquence, ils sont soutenus par le projet à travers leur formalisation ainsi que la création d'AGR pour qu'ils deviennent des ressources locales dans la diffusion des techniques. Parallèlement, le projet s'efforce d'ancrer l'agroécologie au niveau politique et institutionnel en collaborant avec le MINAE, le MEDD, le MEN, les universités et les collègues. La mise à l'échelle des techniques agroécologiques est également facilitée par la formulation et la diffusion de références techniques, sous forme de fiches, posters, manuels et vidéos.

L'aménagement des paysages et des forêts : la validation des modèles de gouvernance et la sécurisation des pâturages revêtent une haute importance. Ces actions visent à instaurer un cadre réglementaire et institutionnel solide pour encadrer l'utilisation des espaces agricoles et des ressources forestières, tout en assurant une gestion équilibrée et durable des pâturages. Également, des plans d'Aménagements Agro-Sylvo-Pastoraux Durables (ASPD) fournissent un cadre stratégique sur la gestion de la fertilité des sols qui contribue à la préservation des écosystèmes forestiers et favorise la régénération des sols. Pour accompagner efficacement cette démarche, un appui régional et le soutien de la DRAE sont indispensables.

Les semences et les intrants agricoles : la mise en place d'un dispositif d'approvisionnement en semences fonctionnel est essentielle pour garantir l'accès des agriculteurs à des semences de qualité adaptées à leurs besoins. Parallèlement, l'établissement de normes de production de semences dans le cadre de la mise en œuvre du Système des Semences de Qualité Durable (SQD), permet d'assurer la qualité et l'authenticité des semences mises sur le marché à proximité des agriculteurs. D'autant plus, pour promouvoir des pratiques agricoles durables, un appui à la production et à la vente de compost est essentiel pour améliorer la fertilité du sol. Enfin, pour pérenniser le succès de ces initiatives, le renforcement de leur ancrage régional reste un grand pas.

La contractualisation entre les producteurs agricoles et les entreprises privées renforce la **commercialisation et le développement du marché** pour stimuler les échanges et garantir des débouchés commerciaux stables et rémunérateurs. Pour cela, la constitution de sociétés coopératives est promu afin d'assurer la professionnalisation des producteurs dans les échanges commerciaux ainsi que les partenariats avec les acteurs concernés. Le système d'agriculture contractuelle liant les producteurs et le secteur privé évolue vers le contrat d'Agrégation Agricole dans le cadre de l'ancrage politique. Suivant la transition vers des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement, il est également important de promouvoir des nouvelles espèces adaptées aux changements climatiques à souvent accompagnées par l'adoption de nouvelles pratiques agroécologiques. Par ailleurs, l'implication des autorités locales et régionales constitue un levier essentiel pour renforcer la gouvernance et la représentativité des acteurs agricoles au niveau régional et pour promouvoir le développement de l'économie du territoire. En soutenant cette initiative, il est possible de promouvoir la participation des acteurs locaux dans les processus de décision et de renforcer leur capacité à influencer les politiques agricoles.

Les résultats en chiffres ...

A Madagascar, 38.250 hectares de terres utilisées par les petits agriculteurs à l'échelle de l'exploitation ou de l'inter-exploitation et fortement touchées ou menacées par la dégradation ont été réhabilités ou protégés.

25 % (6.938) des 27 750 petits exploitants impliqués, dont 15 % (1.041) de femmes, ont appliqué des paquets de mesures agroécologiques adaptés au changement climatique. Les bénéficiaires indirects sont estimés à environ 80 000 personnes.

Dans la région de Boeny, les rendements à l'hectare sur les sols protégés ou réhabilités sont en moyenne 40 % plus élevés que sur les surfaces de référence non traitées.

A Madagascar, les institutions publiques et privées d'enseignement et de formation (collèges, universités, centres de formation) ont mis en œuvre neuf programmes d'enseignement intégrant la protection et la réhabilitation des sols.

Publié par	Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH
Siège de la société	Dag-Hammarskjöld Weg 1-5 65760 Eschborn Allemagne T : +49 (0)6196 79-1175 F : +49 (0)6196 79-1115
Auteur	ProSol Madagascar
Mise en page	GIZ
Edition	Juin 2024

En coopération avec	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage	
Mandaté par	Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)	
Co-financé par	Union Européenne	
Adresses postales des deux sièges du BMZ	BMZ Bonn Dahlmannstraße 4 53113 Bonn Allemagne T : +49 (0)228 995 350	BMZ Berlin 10963 Berlin Allemagne T : +49 (0)30 185 350